

Cinémathèque de Bretagne

De nouveaux services, de nouvelles propositions à destination des producteurs et réalisateurs de la région

Lors des **Rencontres de Films en Bretagne de 2020**, une table ronde réunissant une quinzaine de participants a amorcé une réflexion sur les perspectives d'évolution du dispositif de dépôt régional dans le sens d'une politique de préservation étendue du patrimoine cinématographique et audiovisuel breton.

Alors que le « fil conducteur » retenu pour les prochaines rencontres est « le risque », il est proposé d'organiser un nouveau temps d'échanges portant, d'une part, sur le risque encouru par les productions cinématographiques et audiovisuelles bretonnes en termes de conservation de leurs supports et de leurs contenus, et d'autre part, sur les solutions envisageables.

Le territoire breton est remarquable par la richesse des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel qui le compose. La Cinémathèque de Bretagne s'inscrit pleinement dans cet écosystème dynamique et joue d'ores et déjà un rôle essentiel dans la préservation des productions cinématographiques et audiovisuelles bretonnes. Si à l'origine de sa création, la Cinémathèque de Bretagne s'est engagée dans la sauvegarde des films amateurs, elle a progressivement collecté des films professionnels. Ainsi, parmi les 35 000 films inventoriés dans ses collections, 54 % sont issus de productions professionnelles. Son rôle de lieu de conservation des films professionnels a été affirmé en 2006, lorsque le Conseil régional de Bretagne lui a confié la mission de recevoir, au titre du dépôt régional et à des fins unique de conservation, une copie des œuvres aidées par les fonds d'aide régionaux (Facca, puis Falb).

La Cinémathèque de Bretagne dispose des compétences et des outils nécessaires au traitement des films et des vidéos professionnels pour garantir leur conservation et leur indexation de façon pérenne et normalisée. L'acquisition en mai 2021 d'un scanner offre de nouvelles perspectives de numérisation avec désormais la possibilité de traiter les films 35 mm.

S'il est encore difficile de se faire une idée de la manière dont chaque société de production conserve ses films, force est de constater des pratiques très différentes : archivage sur librairie LTO, disques durs, serveur jusqu'au stockage de cassettes vidéo, plus ou moins identifiées, dans des cartons, au grenier...

Pour les Rencontres de Films en Bretagne 2021, il est donc proposé de se réunir pour un deuxième moment d'échanges afin de déterminer quels sont les enjeux et les modalités de mise en œuvre d'une politique de préservation des productions cinématographiques et audiovisuelles contemporaines.

Cette réflexion menée collectivement permettra de préciser la nécessité de dresser un état des lieux exhaustif afin d'identifier les besoins et les capacités des uns et des autres. Une étude des coûts d'archivage et des capacités des sociétés de production à supporter ces coûts sera nécessaire. La question des aides publiques devra également être posée. Celle des droits sur ces œuvres à statut professionnel devra bien sûr être abordée en tenant compte que le premier métier de la Cinémathèque de Bretagne n'est ni d'être diffuseur, ni d'être distributeur mais plutôt un lieu-ressources et de valorisation culturelle et scientifique.

Ce nouveau temps d'échanges associant producteurs, réalisateurs, collectivités territoriales, et Cinémathèque de Bretagne aura pour objectif d'arrêter le périmètre d'**une étude à mener**, dès le début de l'année 2022, afin de clairement identifier et quantifier les besoins des sociétés de production, et ainsi formuler des préconisations étayées qui puissent déboucher sur des mesures concrètes, pour une politique étendue et concertée de préservation du patrimoine cinématographique et audiovisuel breton.